

en ligne en ligne

BIFAO 85 (1985), p. 259-266

Michel Valloggia

La stèle d'un chef d'expédition de la Première Période Intermédiaire [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LA STÈLE D'UN CHEF D'EXPÉDITION DE LA PREMIÈRE PÉRIODE INTERMÉDIAIRE

par

Michel VALLOGGIA

À la mémoire de Henri Wild

Aujourd'hui, la publication de cette stèle résulte donc de matériaux réunis par Henri Wild et apporte, outre des éléments inédits, un témoignage supplémentaire de l'intérêt que ce savant a toujours prêté aux monuments égyptiens conservés en Suisse.

La stèle en question appartient à la collection du Dr h.c. Max Schmidheiny de Heerbrugg et, c'est grâce au concours amical du Prof. Olivier Reverdin de Genève que j'eus l'occasion d'entrer en contact épistolaire avec le collectionneur saint-gallois. Le Dr h.c. Max Schmidheiny, auquel j'adresse ici ma plus vive reconnaissance pour son aide, m'a procuré l'excellente photographie reproduite dans la Pl. XLIII et, de surcroît, m'a spontanément communiqué les informations concernant la provenance de cet objet (3).

La stèle est arrivée en Suisse, en 1937, officiellement munie d'une licence d'exportation obtenue par l'intermédiaire du Ministre des Communications de l'époque, S.E. Hafiz Hassan Pacha. Le renseignement se trouve aujourd'hui incidemment confirmé par l'existence d'un cliché conservé au Musée du Caire. H.G. Fischer, qui avait signalé la stèle (h), possède, en effet, une vue du monument, prise avant son départ du Musée Egyptien (5).

- (1) Dans une étude intitulée : Les amiraux de l'Oasis de Dakhleh, à paraître dans les Mélanges Jean Vercoutter.
- (2) Ultérieurement, H. Wild me proposa amicalement l'édition de cette stèle et, à cette fin, me confia son dessin du monument (cf. Pl. XLII)

avec ses notes de lectures.

- (3) Dans des lettres personnelles, datées du 12.4 et du 15.5.1984.
 - (h) Cf. infra, n. 4. p. 265.
- (5) Ce tirage porte le No. d'enregistrement suivant : 10-1/16 (référence aimablement transmise

Auparavant, cette stèle se trouvait déjà en possession de la famille du Dr h.c. Max Schmidheiny, dont le père, M. Ernest Schmidheiny, dirigeait la Société des Ciments Portland à Tourah.

Or, Tourah est probablement le lieu d'origine du monument. A cet égard, on rappellera que la région abritait un important secteur archéologique, réunissant plusieurs nécropoles de toutes les époques (1). Les extensions successives des cimenteries installées à Tourah ont d'ailleurs entraîné, à diverses reprises, des investigations de surface, elles-mêmes suivies de fouilles conduites par le Service des Antiquités (2).

Si donc la localisation précise de cette stèle reste aléatoire, il n'en demeure pas moins que l'indication de sa provenance paraît très vraisemblable, compte tenu des vestiges découverts sur le site et du contexte de l'acquisition du monument. L'inscription ellemême (cf. infra), avec sa référence au démiurge memphite, pourrait également corroborer l'hypothèse, puisque Ptah était aussi adoré à 'Inb-hd i'btt, la Memphis orientale qui jouxtait les carrières de Tourah (3).

I. DESCRIPTION.

La stèle est sculptée dans un bloc de calcaire, dont les dimensions voisinent 0,94 m. de hauteur, sur 0,46 m. de largeur, pour une épaisseur maximum de 0,24 m. Excepté deux fragments recollés dans la partie inférieure droite, cette dalle n'a pas subi de restaurations (cf. Pl. XLII-XLIII).

Le monument épouse l'architecture d'une stèle fausse-porte classique. La porte ellemême n'est marquée que par une niche, surmontée d'un store enroulé. Cette baie étroite est limitée par une première paire de montants qui constitue, avec le linteau en saillie, l'encadrement intérieur. Un deuxième élément, de composition identique, étoffe cet entourage et confère à la stèle sa double dénivellation. Entre les deux linteaux, une seconde ouverture présente, par le biais de deux champs latéraux en creux, une fenêtre carrée. Sur l'extérieur, la façade, bordée d'un tore, est surmontée d'une corniche à gorge, terminée par un bandeau plat. Hormis quelques cassures superficielles, la structure

par H.G. Fischer. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude, pour les informations contenues dans sa lettre du 26.3.84).

(1) Cf. PM IV, 745 et Leclant, Or 30, 104 et 41, 252.

(2) Cf. El-Khouli, ASAE 60, 73-6 et Leclant, Or 39, 334.

(3) Cf. Gardiner, AEO II, 128* et également, Montet, Géographie I, 44.

de l'ensemble demeure donc parfaitement préservée. Enfin, sur les côtés de la dalle, l'équarissage grossier des tranches rappelle l'insertion de cette stèle dans la paroi d'une chapelle.

Inscrite dans une typologie courante, l'architecture de cette stèle, incluant gorge, tore et double dénivellation, est bien attestée dans une période de temps comprise entre la V° et la X° Dynastie (1).

La décoration est également conforme aux usages de l'époque : sur le linteau supérieur, l'effigie du défunt, tournée vers la droite, occupe l'extrémité gauche du registre. L'homme, debout, coiffé d'une perruque et vêtu d'un pagne à devanteau triangulaire, tient une canne dans sa main gauche et un bâton de commandement dans son poing droit (2). On observera ici la position curieuse de ce sceptre qui, contrairement à la réalité, passe derrière le pagne du personnage (cf. Pl. XLII) (3).

Au-dessous, la fenêtre présente la scène conventionnelle du banquet funéraire; son traitement, en creux, diffère cependant nettement de la coutume (h). Dans ce tableau, le défunt est assis sur un siège à dossier bas, la main gauche ramenée vers la poitrine, tandis que la droite se dirige vers la table d'offrandes. Cette dernière est constituée d'un pied et d'un plateau à bords relevés (5) sur lequel sont disposés des roseaux, schématiquement représentés par un rectangle vide. On notera, enfin, l'existence, sous la table, d'une aiguière placée dans un bassin.

A l'instar des figures, les hiéroglyphes sont gravés en creux et ont été peints en bleu, comme l'indiquent les traces de cette couleur conservées dans la moitié supérieure du monument.

- (1) Cf. Vandier, *Manuel* II, p. 401; 404 et fig. 276, I, 1.
- (2) Sur la Pl. XLIII, la gravure ne permet pas l'identification du sceptre; néanmoins, la titulature de cet officier de marine (cf. *infra*) suggère la présence de l'insigne propre aux commandants de bateaux (cf. Fischer, *Metr. Mus. Jour.* 13, 1978, 16-17 et fig. 22-3).
- (3) Vandier, *Manuel* IV, p. 59, n. 12 et fig. 18, 9 ne signale qu'un exemple parallèle, relevé à Deshasheh (cf. Petrie, *Deshasheh*, pl. XIV). On y
- joindra d'autres exemples provenant de Saqqara: cf. Davies, El-Khouli, Lloyd, Spencer, Saqqâra Tombs, I: The Mastabas of Mereri and Wernu, pl. 4; 11; 26 et 27.
- (4) Celle-ci réclamait habituellement une représentation en relief, puisqu'elle correspondait à une scène d'intérieur (cf. Vandier, *o.c.*, II, p. 423).
- (5) Pour des exemples semblables, datés de la Première Période Intermédiaire, cf. Fischer, *AnOr* 40, pl. XVII, 18; XXIII, 26; XXV, 28 et XXVI, 29.

II. INSCRIPTIONS.

Les inscriptions de la stèle se répartissent selon le schéma suivant (Fig. 1):

- A (1) Une-faveur-que donnent-le-roi et Anubis, afin que soit faite l'offrande funéraire pour (2) le privilégié auprès du dieu grand, (3) le chancelier du dieu dans les deux grandes barques (royales) (a), Hepi.
- B Mille pains et (cruches de) bière, mille bœufs et volailles pour Hepi.
- C Le privilégié, Sebekhotep.
- D Le privilégié auprès du dieu grand, [Hep]i.
- E Le chancelier du dieu dans les deux grandes barques (royales) (a), le privilégié auprès de Ptah, Sebekhotep.
- F Le privilégié auprès du dieu grand, Hepi.
- G Le chef des troupes (b), amiral (c) et inspecteur de la barque (royale) (d), le privilégié, Hepi.

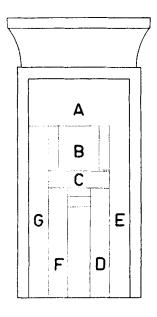


Fig. 1.

III. COMMENTAIRE.

En accord avec une pratique anthroponymique courante, le détenteur de la stèle a mentionné en bonne place son nom ordinaire, le théophore Sebekhotep (« Sebek s'est montré propice »), sans toutefois dissimuler sa prédilection pour son sobriquet de Hepi (De Meulenaere, Le surnom, 1). Ce diminutif, doté de la terminaison des hypocoristiques, constitue l'une des dérivations régulières d'un nom propre, construit au moyen d'un prédicat pseudo-verbal (Lefebvre, Gramm., § 656; Vernus, LdÄ IV, 333-7). A côté de Sbk-htp/Hpj, attestés au moins jusqu'au Moyen Empire (Ranke, PN I, 237, 24; 305, 6; II, 386; PM III², 568 et Dolzani, Il dio Sobk, p. 242 sq), on connaît aussi Hnmw-htp/Hpj et l'alternance Śś³t-htp/Htj, conservée dans un narratif du même type (Junker, ZÄS 63, 62-3 et Edgerton, JNES 6, 9).

Concernant l'addition du déterminatif aux graphies des noms du défunt, on observera ici que la leçon de la stèle confirme une règle mise en évidence par Fischer (AnOr 40, 124): ce déterminatif est présent lorsque les noms ne sont pas suivis d'une représentation du mort (cf. les inscriptions des montants et du linteau inférieur). Il est, en revanche, absent du linteau supérieur et de la fenêtre qui offrent, à la suite de l'hypocoristique, une image du propriétaire.

Outre la mention de ses noms, Sebekhotep rappelle, avec l'énumération de ses titres, les étapes de sa carrière d'officier de marine, affecté à la conduite d'expéditions lointaines.

(a) $\neg \bigcap_{k} \sqsubseteq \uparrow$ « chancelier du dieu dans les deux grandes barques (royales) ». Sur la lecture $htmw/sd^3wty-ntr$ m wi^3wy ' $^3(wy)$, cf. Fischer, Varia I, p. 56, n. 7; pour wi^3 , cf. infra (d); sur l'omission de la terminaison du duel adjectival : Faulkner, The Plural and Dual, p. 51.

En relation avec les expéditions, il est connu que les détenteurs du titre \(\) conduisaient volontiers des missions dans les mines et carrières (Sauneron, \(BIFAO \) 51, 166; 170-1 et Goyon in \(Textes et langages \) II, p. 198; p. 200). L'évolution du titre pourrait s'être produite dès la Ve Dynastie, à partir d'attestations du type de celles de \(\) (Mariette, \(Mastabas \), BI, p. 88 = \(CGC \) 57138, cf. Fischer, \(OMRO \) 41, 7, n. 27) ou \(\) (Borchardt, \(Das Grabdenkmal S'ahu-re, II : Wandbilder, \(Text, p. 132; BI. 74 \)), qui réapparaît, à la même époque, sous la forme \(\) (Hassan, \(Giza \) VII, p. 67). Viennent ultérieurement les mentions de \(\) (AeIB, p. 25, No. 1110; Mariette, \(o.c., p. 162, C.26 \) et, enfin, la graphie complète : \(\) (Mariette, \(o.c., p. 189, D. 7; p. 191, D. 8; De Morgan, \(Cat. \) I, p. 158, avec une correction de Fakhry, \(ASAE \) 38, 39, n. 2; Fischer, \(AnOr \) 40, 30-2; \(JdE \) 68916-17; \(Daressy, \) \(MIE \) 3, 569). La variante \(\) (Fakhry, \(ASAE \) 46, pl. V, 2 = Fischer, \(JNES \) 18, fig. 25 = Fischer, \(Dendera, p. 193-4 \); dans cette leçon, le dernier signe pourrait, en effet, appartenir à un autre titre, tel que, par exemple \(\) (1).

Le titre fut conféré à des gens de condition importante qui n'étaient cependant pas tous des princes, tels que Kaemtjénenet ou Izéziankh (Mariette, o.c., D.7 - D.8). On observera également que ces attestations n'émanent pas d'inscriptions rupestres, gravées à l'occasion d'une expédition, mais proviennent de monuments funéraires. Ceci pourrait suggérer que les tâches de ces mandataires royaux s'exerçaient moins sur les lieux de la mission que durant les trajets maritimes ou fluviaux eux-mêmes (sur ces titres, cf. également Helck, Beamtentiteln, p. 98-9).

- (c) \checkmark † (écrit ici : \checkmark † (sie) \checkmark («amiral». L'examen de l''pr wið imy-irty, à travers l'inventaire de ses mentions, montre que ce titre réunit deux fonctions attestées isolément (cf. ma contribution aux Mélanges Jean Vercoutter, à paraître).

48

L''pr wi' () seul recouvre un titre de marine, rattaché aux expéditions. Son titulaire, qui avait un statut apparemment proche de celui d'un armateur (Boreux, Et. de nautique égypt. p. 127 et 139; Yoyotte, BSFE 73, 48), paraît avoir été principalement chargé de la direction des équipages de matelots. De son côté, l'imy-irty () n'est pas un « capitaine de bateau », comme Brugsch l'avait supposé (Hier.-demot. Wörter-buch V, 1880, p. 73), mais plutôt un « surveillant de chantier », comme semblent l'indiquer les leçons issues des carrières et des mines.

Le rapprochement de ces deux titres a d'ailleurs produit quelques maladresses d'écriture, parmi lesquelles figurent l'exemple de la stèle et celui relevé sur la table d'offrandes de Kaesnebef, qui livre † (Martin, The Tomb of Hetepka, 1979, 32, No. 74), à côté des graphies habituelles (Martin, The Tomb of Hetepka, 1979, 32, No. 74)

Si l'on admet, enfin, l'existence d'un titre à deux composantes, on remarque que ce groupe ('pr wis imy-irty) caractérise un rang hiérarchiquement supérieur à celui du 'pr wis et de l'imy-irty seuls.

L''pr wis imy-irty cumule ainsi les fonctions d'« armateur de la barque (royale) » et celles de « chef de chantier ». Ses prérogatives le placent parfois à la tête d'une mission (par exemple, Sinai 13 ou Couyat-Montet, Hammamat, 169) et rappellent volontiers les fonctions d'un « amiral », comme l'a observé Černý (Inscr. of Sinai II, p. 14).

(d) (rispecteur de la barque (royale)». Une incertitude de lecture est liée à la présence de l'idéogramme (Gardiner, Sign-list, P3), susceptible de recouvrir plusieurs valeurs phonétiques. Ce signe représente généralement deux types d'embarcations sacrées: une barque divine ou le bateau royal (Anthes, ZÄS 82, 79-85). En connexion avec des titres de marine, la seconde alternative paraît plus plausible. Il existe, de plus, à côté de graphies telles que (Fischer, omro), des variantes écrites (Fischer, omro) (Fischer, Omro) 41, 5 et Martin, The Tomb of Hetepka, pl. 31, No. 74) et (Fischer, The Minor Cemetery at Giza, pl. 45 et Junker, Giza V, p. 187, Abb. 58). La notation du génitif indirect empêche, dans ces exemples rares, la transposition honorifique habituelle, respectée dans les leçons qui utilisent le génitif direct. Or, cette inversion respectueuse ne semble concerner qu'une catégorie de bateaux, celle des barques sacrées wis. C'est donc cette lecture qui est préférée ici dans la transcription du titre (sha wis), respectivement dans celles de htmw-ntr m wiswy et et pr wis imy-irty, discutés ci-dessus.

IV. DATATION.

La description et les inscriptions de cette stèle invitent, de prime abord, à lui assigner une appartenance proche de la fin de l'Ancien Empire, voire de la VI^e Dynastie. Toutefois,

la carence d'informations, liée à une région archéologiquement méconnue, telle que Tourah, contamine toute tentative d'évaluation précise. Ainsi, les critères stylistiques ou paléographiques mis en évidence sur certains sites de Haute Egypte revêtent-ils, en zone memphite, un caractère aléatoire; quand bien même une vogue provinciale aurait magnifié une importation métropolitaine.

Ces réserves étant exprimées, il est toutefois possible de formuler quelques observations susceptibles de militer en faveur d'une datation légèrement plus récente que la fin de la VI^e Dynastie.

Au plan de l'ensemble du monument, on soulignera notamment le caractère assez fruste, pour cette époque, de la technique mise en œuvre dans cette exécution et, dans la même direction, on rappellera les entorses faites au traitement conventionnel du tableau sculpté dans la fenêtre de la stèle (1).

Un indice paléographique retiendra également l'attention : il s'agit de la présence du signe hiéroglyphique de l'archer, utilisé dans la graphie du titre imy-r mš' « chef des troupes ». Cet idéogramme montre, jusqu'à la fin de l'Ancien Empire, un homme accroupi un genou à terre, tenant d'une main son arc et de l'autre des flèches, placées près de son épaule (cf. Fig. 2 a) (2). Après la VI° Dynastie, cette attitude fut modifiée : l'archer est alors volontiers représenté en train d'accrocher une flèche à son arc ou, dans le mouvement suivant, en train de tendre son arme (3).

L'exemple gravé sur la stèle de Sebekhotep fournit, pour sa part, une leçon inédite : aucune flèche ne paraît engagée sur l'arc du personnage et la corde de son arme n'est pas bandée. En revanche, et le détail avait été fort minutieusement tracé par Henri Wild sur son dessin (cf. Pl. XLII et Fig. 2 b), l'archer tient arc et flèches devant lui.

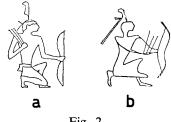


Fig. 2.

Ce geste, qui n'est peut-être qu'une fantaisie de sculpteur, n'est toutefois pas sans rappeler l'attitude des soldats figurés sur les monuments funéraires de la Première Période Intermédiaire. Ainsi, le rattachement de ce signe hiéroglyphique au groupe des archers de la Première Période Intermédiaire, tel qu'il a été préconisé par H.G. Fischer (h), me paraît également fort plausible, d'autant qu'il s'intègre dans l'iconographie vestimentaire

Sebekhotep est rangée avec réserves dans cette séquence par H.G. Fischer (JNES 21, fig. 3, i) qui ne disposait que de la photographie prise au Musée du Caire, avant l'exportation du monument (cf. supra p. 259 et n. 4).

⁽¹⁾ Cf. supra, p. 261 et n. 4 et 5.

⁽²⁾ Cf. Fischer, Dendera, p. 133; Fazzini, Misc. Wilbouriana 1, p. 37 et fig. 1.

⁽³⁾ Cf. Fischer, JNES 21, 50-2, fig. 3.

⁽⁴⁾ L'insertion de l'exemple tiré de la stèle de

des soldats de cette époque. J. Vandier (1), puis H.G. Fischer (2), ont successivement examiné les insignes des militaires de la Première Période Intermédiaire et ont noté, sur la tête des mercenaires nubiens de cette époque, le port d'une plume attachée par un long ruban. Un exemple de cette marque, gravé dans une tombe tentyrite attribuée à la VIII° Dynastie (3) correspond exactement à celui de la stèle qui nous occupe et viendrait corroborer le classement établi.

Ainsi, cet indice, sans parallèle dans la région memphite (4), pourrait-il néanmoins traduire l'écho d'une réalité proche, qui suggère, pour la stèle de Sebekhotep, son appartenance à la Première Période Intermédiaire.

En conclusion, il convient encore de relever que cette stèle réunit l'essentiel d'une prestigieuse titulature qui conférait à ses détenteurs des responsabilités et des prérogatives étendues comme l'indiquent les inscriptions rupestres, relevées sur l'itinéraire de leurs lointaines expéditions (5).

⁽¹⁾ In CdE XVII/35, 21-29; en particulier 23.

⁽²⁾ In Kush 9, 44-80; en particulier 62.

⁽³⁾ Act. *MMA* 98.4.3.C (cf. Fischer, *Kush* 9, pl. XV, b).

⁽⁴⁾ Sur la documentation de cette région, cf. Fischer, ZÄS 90, 35-41 et Schenkel, Memphis, Herakleopolis, Theben, 91.

⁽⁵⁾ Cf. Gundlach, LdÄ II, 62-3.

